





Sommaire

Message du Président de la République	04
Mot du Directeur Général de l'APIX-S.A.	05
Présentation géostratégique	06
Écosystème d'investissement	80
Opportunités sectorielles	20
Hydrocarbures	22
Mines	25
Énergies	28
Numérique	31
Agriculture & Agroalimentaire	34
Industrie Pharmaceutique	37
Tourisme et Industries Culturelles & Créatives (ICC)	40
Outils d'incitation et facilités pour investir	47
Extraits du Code des Investissements - 2025	49
Garanties accordées	50
Avantages fiscaux et douaniers	51
Zones économiques & agropoles	53
Parcours pour la création d'une entreprise	56
Cadre juridique et réglementaire	57
Facteurs de compétitivité	60
Contacts utiles	65



Message du Président de la République

S.E.M. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Chers investisseurs,

Le Sénégal s'engage résolument à bâtir une économie forte, souveraine et créatrice d'emplois pour sa jeunesse. Cette ambition repose sur un partenariat solide avec un secteur privé dynamique, que l'État soutiendra activement.

Ensemble. allons nous endogénéiser notre économie, en orientant nos efforts vers des secteurs prioritaires qui répondent aux besoins de notre pays. Dans cette dynamique, nous comptons pleinement l'expertise, sur rôle clé l'innovation et le investissements locaux internationaux.

Votre engagement est essentiel pour la réussite de ce projet commun. Nous vous offrons un cadre propice à l'investissement, où vos projets pourront s'épanouir et contribuer à l'édification d'un Sénégal prospère, pour une Afrique en progrès.



Mot du Directeur Général de l'APIX-S.A. M. Bakary Séga BATHILY

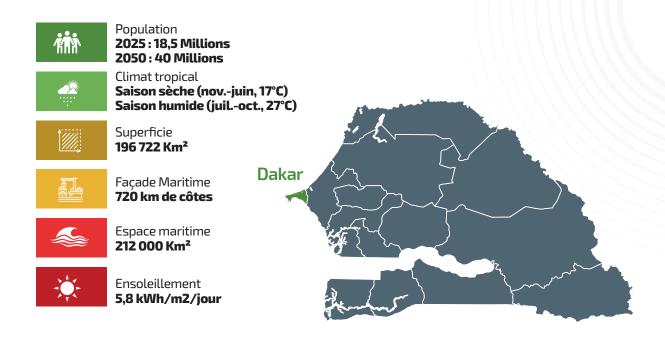
Forte de ses 25 ans d'expérience, l'APIX-S.A. est un acteur central du développement économique sénégalais. Notre mission est d'offrir un environnement d'affaires optimal, garantissant la sécurité juridique et facilitant les partenariats stratégiques pour les investisseurs du monde entier.

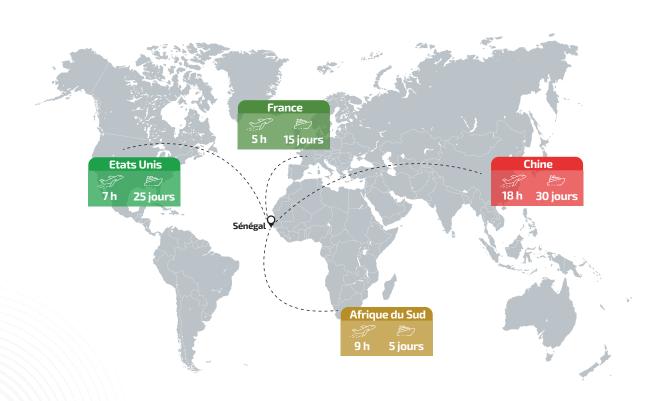
Alignés sur la vision de Son Excellence, le Président de la République, nous nous engageons à renforcer la souveraineté économique du Sénégal en encourageant les investissements domestiques, de la diaspora, ainsi que les capitaux intra-africains et internationaux. Nous sommes votre partenaire de confiance, vous accompagnant à chaque étape de votre projet grâce à un dispositif complet d'appui au secteur privé.

Ce guide est un outil important, vous offrant une synthèse de l'environnement, des opportunités et des démarches pour investir au Sénégal.

Le Sénégal, hub stratégique pour l'Afrique au centre du monde

Dakar, hub logistique et économique en Afrique de l'Ouest.





10 raisons d'investir au Sénégal

Une économie parmi les plus dynamiques d'Afrique

02

Croissance annuelle moyenne de 6,5% jusqu'en 2029, portée par des réformes structurelles et des investissements massifs.

Hub régional de connectivité et de commerce

04

Membre de la ZLECAF, l'UEMOA, la CEDEAO, accès direct à 400+ millions de consommateurs. Ports, autoroutes et corridors logistiques performants.

Capital humain compétitif et formé

06

Main-d'oeuvre jeune, 75% de la population a moins de 35 ans, avec une montée en compétence accélérée (TVET, digital, énergie).

Régime fiscal attractif et incitatif

08

Incitations fiscales compétitives, zones économiques spéciales, guichet unique pour simplifier les démarches.

APIX : votre partenaire stratégique

10

APIX

Plus de 25 ans d'expérience pour accompagner les investisseurs, du diagnostic à la mise en oeuvre.



Démocratie solide, institutions stables, dialogue public-privé permanent.

Un marché intérieur jeune et en pleine expansion

Plus de 19 millions de consommateurs aujourd'hui, 40% ont moins de 25 ans. Potentiel d'urbanisation rapide.

Des infrastructures modernes pour soutenir la croissance

Nouvelles zones industrielles, autoroutes, énergie, TIC, plateformes logistiques.

Accélération numérique et économie de l'innovation

"New Deal Technologique": ambition d'être un leader numérique d'ici 2034 (startups, fintech, data centers).

durablement pour demain

Stratégie forte sur la transition énergétique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale.





Vision Sénégal 2050, le bond économique

REDRESSER

IMPULSER

ACCELERER

Tripler la taille de l'économie et créer 13 millions d'emplois d'ici 2050

Sénégal 20

Objectifs stratégiques 2025-2029



Mettre en place un écosystème favorable au développement de filières compétitives autour de grands moteurs de croissance, capables de créer dans la durée des emplois et de la richesse, pour soutenir le bien-être de la population.



Aménagement et Développement durable

Assurer un développement inclusif, préserver le patrimoine naturel national pour les générations futures, aménager de façon plus équilibrée le territoire, le désenclaver à travers 6 grands corridors régionaux.



Capital humain de qualité et Equité sociale

Valoriser pleinement les ressources humaines nationales, les mobiliser derrière la nouvelle Vision 2050, réformer le foncier, moderniser profondément le système de santé.



Bonne Gouvernance et Engagement africain

Fondement de base pour renforcer la confiance des citoyens, approfondir la déconcentration de l'État et la décentralisation, renforcer son engagement panafricain et restaurer l'autorité de l'État.

Vision Sénégal 2050



filières prioritaires

TRANSFORMATION DES **MATIÈRES PREMIÈRES EXTRACTIVES**



- Hydrocarbures et pétrochimie
- Phosphates
- Matériaux de construction
- Fer et métallurgie

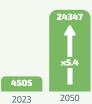


d'évolution de la Valeur Ajoutée

AGRICULTURE ET **AGRO-INDUSTRIE**



- Arachide et Oléagineux
- Céréales locales
- Horticulture et PFNL
- Filières d'élevage
- Pêche et produits halieutiques
- Filières agro-industrielles



Prévision d'évolution de la Valeur Ajoutée

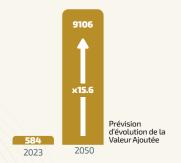
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES



- Industrie pharmaceutique
- Cuir et textile

2023

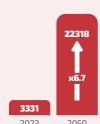
- Papier, cartons
- Recyclage de déchets
- Assemblage



SERVICES À VALEUR AJOUTÉE



- Tourisme
- Industries Culturelles et Créatives
- Numérique



Prévision d'évolution de la



Le Sénégal figure parmi les dix économies les plus dynamiques au monde

> Augmentation du pouvoir d'achat Parité de Pouvoir d'achat Période : 2020-2024

Taux de croissance économique moyenne projetée Période : 2025-2027

Sénégal



Gain moyen annuel

+\$350Variation totale 36%

6,8%

Afrique Sub-saharienne



Gain moyen annuel

+\$245Variation totale 24%

4,2%

Monde



Gain moyen annuel

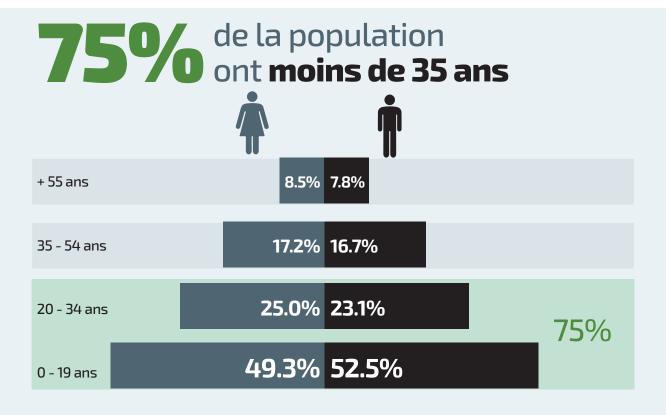
+\$1610Variation totale 36%

2,4%

Un marché jeune et urbain

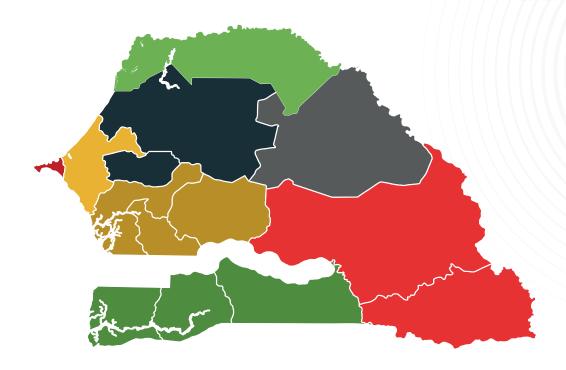
Une opportunité unique pour les investisseurs dans la consommation, les services financiers, l'immobilier, la tech et les infrastructures.

	2024	2050
Population	18,6 Millions	40 Millions
Âge médian	19 ans	-
Urbanisation (%)	55%	65%
Citadins	-	26 Millions



8 PÔLES ÉCONOMIQUES

Des territoires d'opportunités



Pôle de Dakar

- Services à forte valeur ajoutée
- Capitale mondiale de la mode et de la culture africaine
- Métropole tourisme d'affaires
- Pôle de formation, de recherche et d'innovation
- Pôle IAA, industrie manufacturière et assemblage

Pôle de Thiès

- Plateforme logistique et hub aéroportuaire
- Industries extractives et manufacturières
- Nouvelle Ville pétrochimique
- Tourisme balnéaire, d'affaires et de congrès (petite-côte)
- IAA : Agropole Ouest (horticulture), produits halieutiques

Pôle Centre

- Agropole centre (arachide & oléagineux, céréales, sel).
- Carrefour logistique (Kaolack)
- Ecotourisme et Loisirs
- Tourisme religieux

Pôle Diourbel Louga

- Tourisme religieux
- Agriculture, Sylviculture et élevage
- IAA et industrie manufacturière
- Commerce
- Énergies renouvelables

Pôle Nord-Ouest

- Tourisme (culturel, écotourisme)
- Hydrocarbures et énergie
- Agroforesterie et Sylviculture
- Commerce

Pôle Nord-Est

- Pôle industriel
 Phosphates-Engrais
- Élevage intensif : viande & lait
- Produits Forestiers Non Ligneux (Grande Muraille Verte)
- Cultures pluviales (zones de bas-fond et de plateau)

Pôle Sud-Est

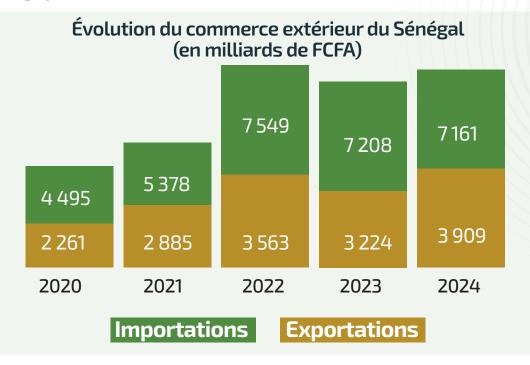
- Plateforme logistique régionale (Tambacounda)
- Ecotourisme (Niokolo-Koba, pays Bassari)
- IAA / Agropole Est (céréales, bananes, coton)
- · Hub métallurgique régional

Pôle Sud

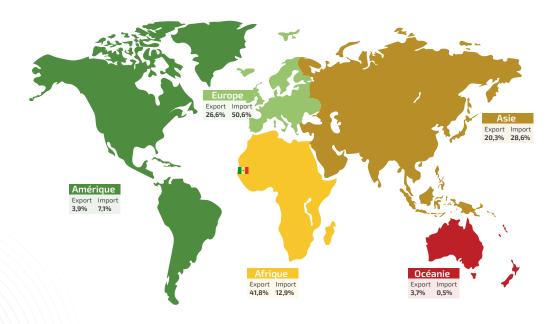
- Grenier agricole et pôle agroindustriel
- Agropole Sud (fruit, légumes, céréales,
- anacarde, arachide)Agroforesterie etSylviculture
- Tourisme (écotourisme, culturel, loisirs)
- Plateforme logistique
- Pêche continentale
- Commerce

Un commerce extérieur en pleine ascension

Avec une dynamique soutenue des exportations, le Sénégal se positionne comme un acteur clé de la ZLECAf et une porte d'entrée stratégique vers les marchés africains.



Répartition des échanges extérieurs du Sénégal par région sur la période 2019-2024



Grâce à une politique d'ouverture et à un partenariat diversifié, le Sénégal exporte une large gamme de produits à renforcer, offrant des opportunités d'investissement et d'échanges sur le marché mondial.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Export	A		
Principaux Clients (% du total)	2010-2015	2016-2020	2021-2024
Mali	17 %	20,3%	20,9%
+ Suisse	9,7%	13,1%	12,5%
• Inde	8,0%	8,1%	11,1%
*: Chine	NC	5,6%	6,7%
Espagne	NC	3,6%	3,6%

Import			
Principaux Fournis (% du total)	seurs 2010-2015	2016-2020	2021-2024
*: Chine	7,5%	10,2%	10,7%
France	16,5%	15,1%	10,7%
Russie	NC	3,3%	6,7%
● Inde	5,2%	5,6%	6,5%
Nigeria	9,7%	6,9%	5,7%

PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS

EXPORTATIONS

Principaux produits vendus à l'extérieur sur la période 2019-2024 (% du total moyen)



IMPORTATIONS

Principaux produits achetés à l'extérieur sur la période 2019-2024 (% du total moyen)



Un accès privilégié aux marchés

Une terre d'investissement pour produire et conquérir les marchés régionaux et internationaux.



- Population: +140 millions (2024),
- Monnaie commune: Franc CFA,
- Libre circulation des biens, des personnes et des capitaux.



- Population: 420 millions (2024),
- Projet de Monnaie commune : Eco
- Libre circulation des biens, des personnes



- 55 pays pour un PIB de 3400 milliards USD.
- Population: 1,5 milliards (2024), 2,5 milliards (2050)
- Suppression progressive des DD sur 90% des produits.
- Harmonisation des normes, régulations, règles d'origine
- Mécanismes de règlement des différends



Accords Internationaux préférentiels





CHINE +4 721 produits

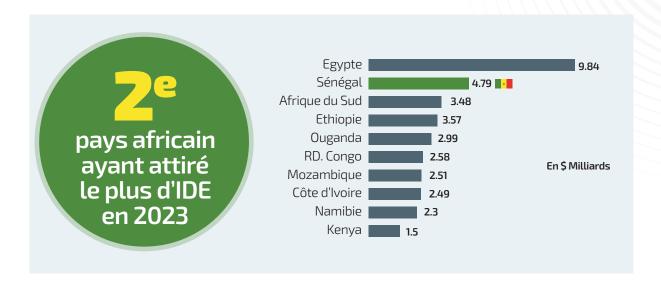


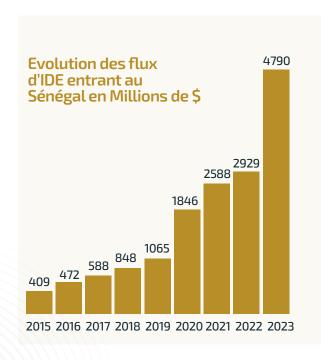


JAPON + 5 600 produits

Le Sénégal, hub des IDE en Afrique

Le Sénégal se positionne comme une destination de choix pour les affaires en Afrique, grâce à son classement favorable et son attrait pour les IDE.







Des infrastructures modernes, levier de compétitivité

Le Sénégal a investi massivement dans des infrastructures modernes – routes, ports, énergie, ferroviaire – qui réduisent les coûts logistiques, fluidifient les échanges et ouvrent de nouvelles opportunités d'investissement

Routes, ports, énergie et plateformes industrielles soutiennent l'intégration du Sénégal dans les chaînes de valeur mondiales.



Un environnement pro-business pour réussir

Dans le top 10 africain, le pays accélère ses réformes pour offrir un environnement toujours plus pro-business.













Le pays offre un cadre réglementaire sûr et transparent, conçu pour faire prospérer vos investissements.

Mécanismes de Résolution des Litiges

- Membre du Centre International de Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (CIRDI)
- Membre de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA)
- Conventions Fiscales
 - •15 accords de non-double imposition signés



29 traités bilatéraux d'investissement (TBI) signés



Secteurs prioritaires

Hydrocarbures

Agriculture & Agroalimentaire

Mines

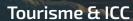


Pharmaceutique

Sénégal₂₀50



Énergies

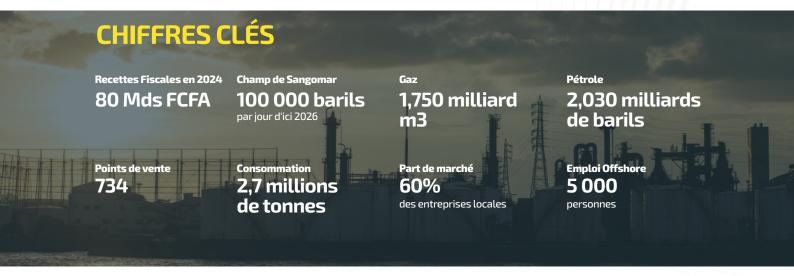


Numérique





Une ambition énergétique mondiale soutenue par des découvertes majeures.



OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

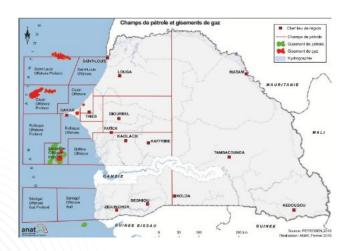
Phase

- Infrastructures de traitement et de distribution
- Développement gazeux
- Industrialisation pétrochimique

Proiets identifiés

- Extension de la raffinerie SAR
- Etablissement de deux à trois bases pétrolières amont
- Projet gazier Yakar Teranga
- Centrale au gaz de 500 MW
- Création d'une nouvelle ville industrielle

BLOCS PETROLIERS ET GAZIERS



Principales réserves prouvées

Bloc de Saint-Louis Offshore Profond (SLOP)

Potentiel de 12 milliards de pieds cube de gaz

Bloc Cayar Offshore Profond (COP) Potentiel de 1400 milliards de mètres cube

Bloc Rufisque Offshore Profond (ROP)

Potentiel de 1,779 milliards de barils et 113 milliards de Nm3

SWOT DU SECTEUR

FORCES

- Réserves majeures •
- Cadre juridique robuste
 - Transparence •



FAIBLESSES

- Dépendance actuelle aux importations
- Infrastructures en développement

OPPORTUNITÉS

- Gaz-to-power •
- Exportations régionales
 - Industrialisation pétrochimique

MENACES

- Volatilité des prix
- Transition énergétique mondiale

ACCÈS AUX MARCHÉS ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Positionner le Sénégal comme plateforme

ZLECAf

Accès à 1,3 milliard de consommateurs

Exportations de GNL vers l'Afrique de l'Ouest

TOP DESTINATIONS DES PRODUITS PÉTROLIERS



Mali



Gambie



Guinée



Guinée Bissau





Avec une croissance annuelle de 25 % et des ressources diversifiées, le Sénégal ambitionne de devenir un hub minier régional.

CHIFFRES CLÉS

23 Mt

de production en 2023 (x23 depuis 2009)

380 Mds FCFA

revenus extractifs en 2023 (+39% vs 2022)

491 Mds FCFA

Exportations(dont 44% or ; 27% acide phosphorique)

617 Permis

dont 76 permis de recherche

+630 Mt de Fer

Réserves Falémé

OBJECTIF 2050







CADRE INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE ATTRACTIVE

Cadre <u>iuridique</u>

- Code minier moderne
- Réformes fiscales, douanières et environnementales.

Nouveau ministère

Institutions clés

- Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines
- Rationalisation et gouvernance intégrée

Avantage investisseur

- L'État conserve 10% gratuit dans chaque projet, négociable jusqu'à 25%
- Cadre transparent et prévisible
- Direction Générale des Mines (cadastre
- & permis via Landfolio).
- SOMISEN (gestion des participations de l'État).
- CNSCL (contenu local).

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES

Minerais

- Phosphates
- Fer de la Falémé
- Or & métaux précieux
- Zircon & titane
- Mines artisanales
- Hub minier régional

Opportunités identifiées

- Exploitation Matam, engrais, chimie
- Projet intégré (mine, rail, port de Bargny)
- Région de Kédougou (potentiel sous-exploité)
- Grande Côte (potentiel exportateur)
- Formalisation EMAPE, opportunité socio-économique)
- Services, ingénierie, sous-traitance

ANALYSE SWOT

Strate Forces

- Richesse et diversité des ressources (or, fer, zircon, phosphates)
- · Cadre juridique moderne et attractif
- Croissance rapide (+25%/an)
- Volonté politique & Vision 2050

🏂 Opportunités

- Projets phares (Falémé, Matam, Kédougou, Grande Côte)
- Demande croissante en métaux et minéraux stratégiques
- · Hub régional de services miniers
- Partenariats public-privé et contenu local

* Faiblesses

- Faible transformation locale
- Infrastructures logistiques limitées
- Dépendance aux grandes multinationales
- · Secteur minier artisanal non formalisé

Menaces

- · Volatilité des prix mondiaux
- Concurrence régionale (Mali, Guinée, Ghana)
- Enjeux environnementaux et sociaux





Avec une capacité installée multipliée par 2 en 10 ans et un taux d'électrification de 84%, le Sénégal de vient un hub énergétique en Afrique de l'Ouest.

CHIFFRES CLÉS

Capacité installée (2022)

1789 MW 2 200 MW(objectif d'ici 2034)

Accès à l'électricité (2023)

84,3% 65,6% (rural)

Part EnR sur la capacité installée

27,4%

Coût du kwh

120 FCFA 74 FCFA d'ici 2034

Approvisionnement total (2023)

217 PJ



ODD7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques durables et modernes à un coût abordable

POLITIQUES ET STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES

Vision Sénégal 2050 et Agenda de Transformation

• Énergie, levier d'industrialisation.

LPDSE (Lettre de Politique Énergétique)

- Approvisionnement sécurisé et compétitif.
- Accès universel et fiabilité.
- Promotion des combustibles propres.
- Gouvernance transparente et efficace.

Masterplan 2024-2034 & PAG 2024-2029

Intégration gaz-to-power plus renouvelables

Institutions clés

- Ministère du Pétrole et de l'Énergie, SENELEC,
- AEME (efficacité énergétique) et ANER (renouvelables).



Projets

- Gaz-to-power
- Renouvelables
- Solaire hors-réseau
- Énergie & ZES
- Smart grids & réseaux
- Super ESCO (FONSIS + AEME)



Objectifs

- 500 MW de turbines gaz entre 2026-2030, alimentées par un gazoduc
- Objectif 40 % du mix, +500 MW solaire & éolien d'ici 2030
- Mini-réseaux, kits domestiques, électrification rurale Unités de production autonome
- Extension, modernisation et comptage intelligent
- Projets intersectoriels d'efficacité énergétique

ANALYSE SWOT

Strate Forces

- Vision 2050 claire et soutenue par l'État
- Taux d'électrification élevé (84 %)
- Part ENR déjà significative (27 %)
- · Cadre réglementaire solide

🌣 Opportunités

- Gaz-to-power : base stable & compétitive
- ENR : objectif 40 % du mix, solaire & éolien
- · Intégration énergétique des ZES
- Développement off-grid et smart grids

Faiblesses

- Dépendance persistante au pétrole (51% mix)
- Faible contribution ENR (1,9% de l'approvisionnement total)
- · Secteur de l'énergie
- · Disparités rurales persistantes
- Gouvernance institutionnelle fragmentée

Menaces

- · Volatilité des prix des hydrocarbures
- Défis climatiques & sécheresses
- Dépendance technologique externe
- Retards possibles dans les projets gaziers



socio-économique

Chiffres clés du secteur

Contribution au PIB

Croissance annuelle du en 2024 secteur

Budget du Digital Master Plan

10% Objectif 2034 20%

1105 Mds FCFA

+2500 Croissance (2022-2025) +20%

technologiques

Parc Technologique Numérique (PTN)

Vision stratégique

Faire du Sénégal un hub digital régional et une société numérique connectée.

AXE 01

Souveraineté Numérique

Garantir l'indépendance technologique, la protection des données et la résilience des infrastructures critiques, incluant le renforcement des datacenters et du cloud souverain

AXE 02

Digitalisation des services publics

Moderniser l'administration en dématérialisant les services pour améliorer l'expérience utilisateur, avec un soutien fort de la Présidence de la République.

Développement de l'économie numérique

Accélérer la transformation économique en favorisant l'innovation, l'entreprenariat technologique et l'investissement. incluant le développement de l'IA et la digitalisation du secteur informel.

AXE 04

Sénégal, leadership africain du numérique

Positionner le Sénégal comme une référence continentale et un hub technologique, en déployant des infrastructures numériques de classe mondiale et en attirant les investissements.

Projets phares

Digital Master Plan

- 12 programmes
- •50 projets prioritaires.

PTN de Diamniadio

- Datacenter Tier III
- Coworking
- Innovation labs

Supercalculateur Sequana

- Agriculture
- Climat
- •IA

Identité numérique nationale

- Intégration biométrique
- E-santé





ANALYSE SWOT



- Croissance rapide (+15 %/an)
- · Cadre réglementaire moderne
- Volonté politique forte
- Leadership régional

🌣 Opportunités

- FinTech, IA, e-commerce en forte expansion
- PTN & datacenter, hub régional d'innovation
- Investissements massifs dans les infrastructures
- Demande régionale de solutions digitales

* Faiblesses

- Fracture numérique zones rurales
- · Coût élevé de l'accès internet
- Fragmentation des initiatives

Menaces

- Cyberattaques et cybersécurité
- Dépendance technologique aux acteurs étrangers

Pourquoi investir?

+15%

Croissance annuelle du secteur

ZLECAf

Accès à 1,3 milliard de consommateurs

FinTech & IA

Secteurs les plus dynamiques d'Afrique





Avec 17,4% du PIB et 37% des emplois, l'agriculture sénégalaise est au coeur de la Vision 2050, visant la souveraineté alimentaire et la transformation locale.

Chiffres clés du secteur				
909 638 ménages agricoles	3,8 M ha de terres arables	Objectif 2050 30% du PIB	6% de taux de transformation	
67,7% ruraux	9,5 M ha de terres agricoles	et +2/3 des emplois formels créés	Objectif en 2050 +20%	

Opportunités d'investissement prioritaires

Arachide & oléagineux

Redynamisation filière exportatrice compétitive





Projections à horizon 2050

PIB agro-industriel

x6,8 (30 382 Mds FCFA)

Production aquacole

 $x216 (1,8kt \rightarrow 391kt)$

Transformation locale

20 % de la production

Réduction déficit alimentaire

+40 % d'autosuffisance

Projets phares

- Développement des agropoles (pôles agro-industriels intégrés)
- Plateformes logistiques & infrastructures de stockage
- Modernisation des chaînes de valeur agricoles.
- Industrialisation du coton-textile -habillement

ANALYSE SWOT

🦫 Forces

- Potentiel agroécologique diversifié
- Main-d'oeuvre abondante & bon marché
- · Volonté politique & Vision 2050
- · Marché local jeune et dynamique

🖒 Opportunités

- · Filières stratégiques à forte valeur ajoutée
- · Croissance marché agroalimentaire régional
- Développement des agropoles & logistique
- Intégration régionale via ZLECAf

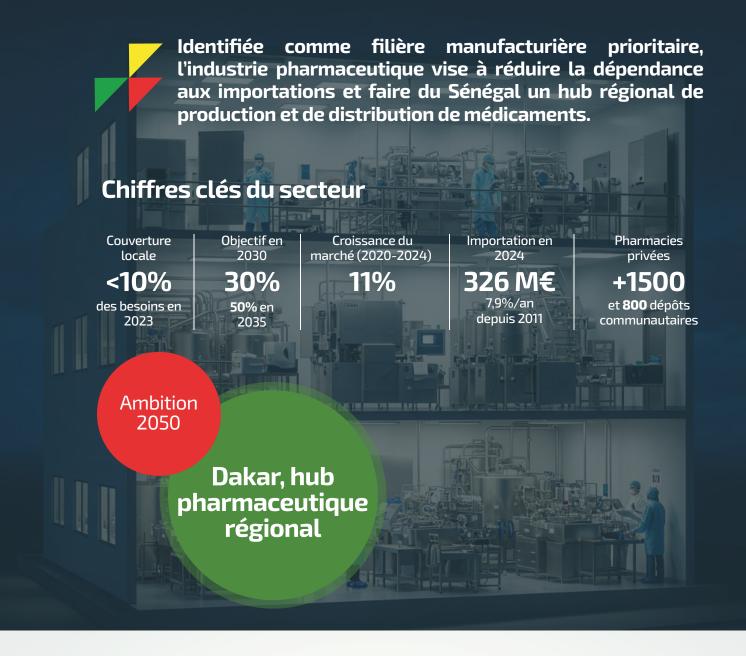
* Faiblesses

- Dépendance aux importations (70% à 80%)
- Faible mécanisation agricole
- · Faible transformation locale
- Infrastructures logistiques limitées

Menaces

- · Aléas climatiques & sécheresses
- Dégradation accélérée des sols
- · Concurrence régionale accrue
- Volatilité des prix mondiaux





Cadre institutionnel et réglementaire 01

Nouveau cadre

- · Actualisation de la Loi pharmaceutique (2023)
- Création de l'Agence de Réglementation Pharmaceutique (ARP) : (2022) alignement OMS/UEMOA

02

Normes

- Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)
- Bonnes Pratiques de Distribution (BPD)
- AMM (procédure UEMOA harmonisée)
- · Atteinte du Niveau de Maturité 3 (NM3) de l'OMS

03

Infrastructures stratégiques

- · Laboratoire National de Contrôle des Médicaments
- Institut Pasteur de Dakar (IPD)
- Vaccins
- Projet MADIBA (300 M doses/an)







Production locale de médicaments génériques laboratoires existants:

- Médis
- Valdafrique
- · West Africa Pharma
- · Teranga Pharma
- Socafi Pharma



Vaccins & biotechnologies

- · IPD + MADIBA,
- Opportunités de sous-traitance



Pharmapolis (Diass)

76 ha dédiés:

- Production
- · R&D
- Distribution



Pharmacopée africaine & phytomédecine

Valorisation plantes médicinales.



Plateformes de distribution régionales

Hub logistique pour Afrique de l'Ouest



Partenariats PPP & coopération Sud-Sud

Ouverture aux groupes marocains, tunisiens, indiens

ANALYSE SWOT



- Vision claire (PRIPH, Vision 2050)
- Expertise reconnue (IPD, Teranga Pharma)
- Appui institutions régionales (UEMOA, OMS)
- Réseau de distribution dense

S Opportunités

- Pharmapolis & MADIBA (vaccins)
- · Croissance du marché régional
- Substitution des importations par production locale
- Développement de la phytomédecine

* Faiblesses

- Dépendance massive aux importations
- Production locale < 10 %
- Fiscalité pénalisante sur intrants
- · Capacité R&D limitée

Menaces

- Contrefaçon et marché illicite (40% MQIF au Sahel)
- Forte concentration géographique des fournisseurs (France, Inde)
- Volatilité des prix et risques logistiques
- Concurrence internationale (Inde, Chine)





Le Sénégal, une destination touristique et culturelle de référence en Afrique, portée par un marché des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en forte croissance

Chiffres clés du secteur

Balnéaire

Affaires

54 % **33** %

Objectif de touristes en 2050

3 Millions

Valeur ajoutée des ICC au PIB 2050

2.592 Mds de FCFA Emplois des ICC en 2050

700.000





Avantages compétitifs



700 km de côtes, patrimoine UNESCO



Richesse culturelle et artistique



Stabilité politique



Festivals, biennales, événements





Regroupant un ensemble d'organisations diverses (associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales, etc.), l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un modèle économique qui vise à concilier rentabilité économique, utilité sociale et respect de l'environnement.



En investissant dans l'ESS, vous participez au renforcement d'un écosystème d'organisations solides (coopératives, entreprises sociales, mutuelles...) qui partagent des valeurs sociales fortes : solidarité, coopération et responsabilité sociétale.

C'est une façon de s'engager dans une économie plus durable et équitable.

- **Poids économique** : Plus de 4% du PIB Sénégalais
- Entreprises : Plus de 45000 unités d'entreprises sociales
- **Emplois** : Près de 350 000 emplois
- Sociétés coopératives ou mutualistes
- Associations entreprenantes et responsables
- Entreprises sociales ;
- Acteurs de l'Economie populaire.

Un cadre réglementaire favorable

- Reconnaissance depuis 2002 par l'Etat avec la création de la Direction de l'économie sociale et solidaire au ministère de l'Économie et des Finances.
- Loi d'orientation n°2021-28 relative à l'ESS: pour donner un cadre juridique et fiscal favorable.
- Soutien de l'État : Le gouvernement s'est engagé à mettre en place un Conseil national de l'ESS, un comité de pilotage interministériel et un observatoire national pour la production de statistiques et l'évaluation de l'impact.

Un cadre d'investissement incitatif

- Renforcement des facilitations fiscales accordées aux acteurs et partenaires de l'ESS;
- Instauration d'un régime douanier préférentiel au bénéfice des acteurs et partenaires de l'ESS;
- L'application stricte, voire le relèvement du quota d'au moins 5 % des marchés publics en faveur des organisations de l'ESS (OESS);
- Faciliter d'accès aux marchés des compagnies extractives;
- Faciliter d'accès aux marchés des Forces Armées, de défenses et de sécurité;
- Labellisation des produits ESS et intégration dans les circuits publics (cantines scolaires, etc.).

ESS - Opportunités d'investissement dans des secteurs porteurs



Agroécologie, pêche artisanale, transformation locale

Secteurs à fort potentiel, notamment dans les zones rurales et périurbaines

Energies renouvelables, économie circulaire

Investissement dans des unités ESS pour l'autoproduction et la revente, des coopératives de tri, recyclage et compostage



Tourisme solidaire et culturel

Valorisation des territoires avec des projets intégrés (hébergement, artisanat, circuits culturels et religieux)

Services de proximité

Santé communautaire, éducation alternative, mobilité rurale



Types d'investissement

- Joint-ventures,
- Capital-risque,
- Prêts solidaires,
- Diaspora bonds,
- WAQF,
- Partenariats Public-Privé, etc.

Facilités et outils pour les démarches





VOTRE PARTENAIRE DE CROISSANCE

L'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX S.A.) forte de ses 25 ans d'expérience est chargée de la promotion des investissements et de la facilitation des grands travaux.

En tant que Guichet unique son rôle est de faciliter les démarches administratives, l'obtention d'avantages, et d'accompagner les investisseurs tout au long du cycle de leurs investissements, avec une qualité de service supérieure à la moyenne régionale.



Accueil, information, orientation

- Accueil et accompagnement personnalisé
- Mise à disposition d'informations économiques et réglementaires sur l'environnement des affaires, des secteurs d'opportunités et des projets phares de l'Etat du Sénégal
- Orientation, mise en relation et assistance administrative



Appui à la création d'entreprise

- Conseil à la création d'entreprises (choix de la forme juridique)
- Immatriculation d'entreprises (RCCM, NINEA, , caisse de sécurité sociale, institut de retraite et autres documents)
- Facilitation aux autres procédures administratives et domaniale



Accès aux régimes d'incitations

- Conseil, réception et instruction des demandes d'agrément pour l'obtention des avantages du Code des investissements et à l'Entreprise Franche d'Exportation (EFE)
- Interface entre les entreprises de la ZES et l'administration centrale et les services publics pour toute démarche
- Délivre tous les agréments, permis et autorisations de la ZES



Aftercare et Problem Solving

- Facilitation de l'obtention du foncier, l'assistance pour permis de construire et conformité
- Facilitation de l'obtention de l'autorisation FRA (Fabrication et mise en vente de produits)
- Facilitation de l'obtention d'autorisation d'Import/Export
- Facilitation de l'obtention de de licences d'exploitation
- Facilitation dans la gestion et le règlement des contentieux entre investisseurs et l'Administration fiscale.
- L'orientation pour l'accès aux financements





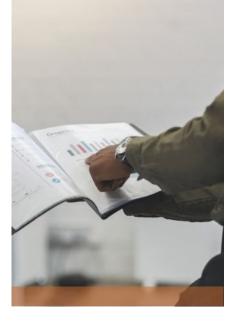
CODE DES MENTS INVESTISSEMENTS 2025

UN CADRE MODERNISÉ ET COMPÉTITIF

- Élargissement des secteurs d'activités éligibles et baisse des seuils d'investissement;
- **Délais décisionnels** : traitement des dossiers en ≤10 iours ouvrables :
- Protections explicites fortes: transfert des capitaux, convertibilité des devises, accès aux matières premières;
- Prévention des différends:

 mécanisme de gestion des griefs et instauration d'un Comité Technique de Suivi et d'Investissement (CTSI);

- Services de facilitation formellement intégrés au dispositif;
- Incitations stables: garanties fiscales et douanières sur 3 ans (Dakar/Thiès) ou 5 ans (autres régions);
- **Guichet unique digital**: procédures entièrement dématérialisées;
- Introduction de nouveaux régimes ciblés : Investissements Stratégiques, Investissement Socialement Responsable.



ÉLIGIBILITÉ & PRINCIPES

Accès ouvert aux investisseurs nationaux et étrangers, avec **égalité de traitement** ;



Respect du droit de l'État de réglementer pour l'intérêt public et le développement durable.

GARANTIES & OBLIGATIONS

- Protection contre les abus administratifs et judiciaires (référence au droit international coutumier) ;
- Respect des normes environnementales, éthiques et sociales (OIT, anticorruption, concurrence loyale);
- Reporting annuel sous 90 jours après clôture de l'exercice.

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

- Deux étapes :
 - 1. Agrément en phase d'investissement (phase d'installation);
 - 2. Agrément en phase d'exploitation (après notification de démarrage).
- Durée de validité de l'agrément : 3 ans (Dakar/Thiès) ou 5 ans (autres régions) ;
- **Sanctions** : Retrait possible en cas de manquement, avec délai de grâce ≤3 mois.

AVANTAGES NON FISCAUX & FACILITÉS



Appui à la formation initiale & continue du personnel pour entreprises enregistrées ;



Foncier & zones aménagées: création de ZAI par l'État/CT/privés et affectation possible en bail emphytéotique;



Souplesse RH en phase d'exploitation : CDD possibles jusqu'à 5 ans pour activités liées à l'agrément ;



Digitalisation: plateforme interconnectée aux administrations pour dématérialiser l'ensemble des procédures (enregistrement - agrément - listes -formalités).



Accompagnement administratif (suivi rapproché);

AVANTAGES FISCAUX & DOUANIERS

Phase d'investissement (durée)

3 ans (Dakar/Thiès), 5 ans (autres régions) ; ne s'étend pas au-delà de la première opération d'exploitation.

Éligibilité – régime de droit commun

- ∘ PME avec projet ≥ 15 Millions FCFA et durée d'exécution alignée (3/5 ans);
- Autres investisseurs selon seuils du CGI;
- o Éligibilité aussi en cas d'extension sous conditions.

Nature des avantages (Phase d'investissement)

- oTVA suspendue sur achats locaux & à l'import de biens/équipements strictement destinés au projet ;
- Exonération de droits de douane sur équipements de production ;
- Remboursement de TVA suspendue : 12 mois (Dakar/Thiès), 24 mois (autres régions), moratoire possible par arrêté ;
- o Stabilité fiscale & douanière des incitations pendant 3 ou 5 ans (non au-delà de la première opération d'exploitation, obligation de notification).

Phase d'exploitation

Crédit d'impôt pour investissement (régime précisé par le CGI/texte d'application).

RÉGIMES PARTICULIERS

Régime des Investissements Stratégiques

- **Critères**: montant de l'investissement, localisation hors de Dakar, secteurs stratégiques, 80% du CA à l'export hors CEDEAO, activités d'import-substitution;
- Procédure : demande via l'organe de promotion, convention signée avec le Ministre des Finances, justification de l'existence des fonds requis;
- Contenu de la convention : nature/montant/durée, avantages conférés, engagements, sanctions, informations significatives;
- Engagements : emploi prioritaire de compétences nationales, achats locaux, transfert de technologies, normes qualité, obligations d'information, frais de dossier;
- Sanctions: remboursement des impôts non acquittés si fraude/manquement, suspension possible pour force majeure (≤ 1 an).

Régime d'Investissement Socialement Responsable

- Critères : engagement auprès de la collectivité territoriale à réaliser des investissements économiques & sociaux selon des principes de durabilité, équité, inclusion ; obligatoire pour tout attributaire foncier en ZAI;
- **Procédure & délais**: avis ESS sous 10 jours ouvrables, décision du Ministre des Finances sous 30 jours ouvrables si dossier complet, publication annuelle des projets ISR agréés;

Engagements (contenu local) :

- o Emploi de personnel sénégalais (quotas par catégorie);
- o Sous-traitance avec PME locales (études, EIES, travaux) :
- o Transfert de technologies & compétences (plan détaillé : contenu, chronogramme, formation, contrat d'assistance);
- o Sanctions : suspension/retrait de l'agrément ISR et résiliation du titre foncier en cas de fraude/manquement.

DISPOSITIF DE SUIVI

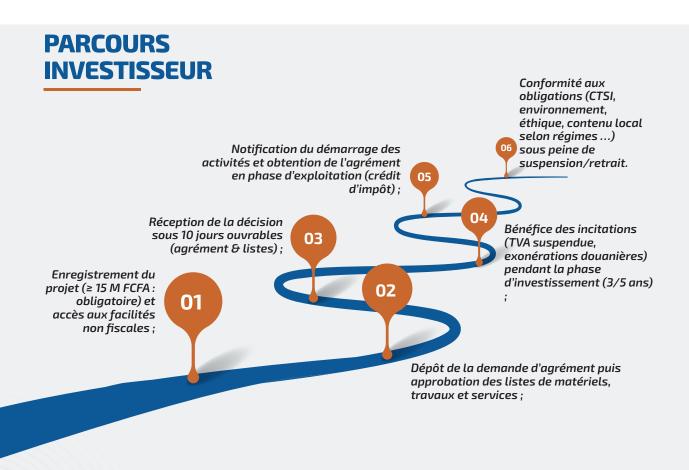
- Comité Technique de Suivi des Investissements (CTSI) est mis en place sous l'autorité du Ministre chargé des Finances ;
- Contrôle annuel de l'effectivité et de la conformité des projets agréés et application des sanctions (suspension/retrait des avantages);
- Publication annuelle des projets ISR agréés.

PRÉVENTION & RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

- Mécanismes de règlement amiable : négociation, conciliation, médiation ;
- **Contentieux**: juridictions sénégalaises, arbitrage international.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES & FINALES

- Les anciens agréments restent applicables jusqu'à leur terme (ou démarrage d'exploitation);
- Option d'adhérer au nouveau Code si conditions remplies (pas de cumul des avantages);
- Abrogation de la loi 2004-06 et textes antérieurs contraires.

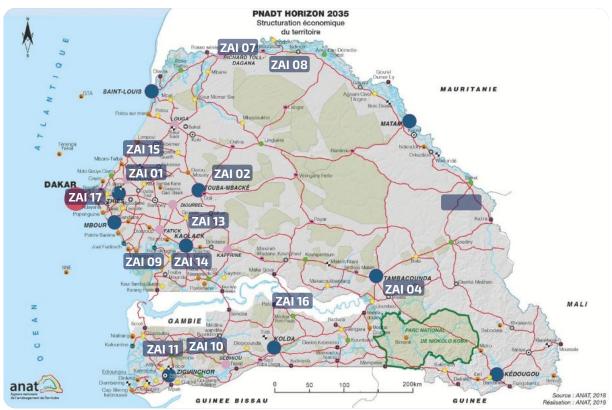


Zones économiques & agropoles

Des terrains prêts à l'emploi

Le dispositif des ZES est renforcé par les agropoles et les zones aménagées pour l'investissement (ZAI) qui permettront de relever le défi de l'industrialisation les filières à haute valeur ajoutée.





ZAI 01 (Ngaye-Mékhé)	Cuirs et peaux
ZAI 02 (Touba) Cuirs & peaux, §	gestion des déchets & biogaz
ZAI 03 (Darra Djolof)	Cuirs et peaux
ZAI 04 (Sinthiou Moussa, Tambacounda)	
ZAI 05 (Bélé, Tambacounda)	Logistique
ZAI 06 (Oudalaye, Matam)	Culture fourragère
ZAI 07 (Dagana)	Riz, maïs, oignon
ZAI 08 (Podor)	Riz, maïs, oignon
ZAI 09 (Foundiougne)	Produits halieutiques

ZAI 10 (Niaquis)	Produits agricoles et PFNL	
ZAI 11 (Bignona)	Produits agricoles et PFNL	
ZAI 12 (Ndendory, Matam)	Phosphate	
ZAI 13 (Kahone, Kaolack)	Agroalimentaire	
ZAI 14 (Mbadakhoune, Kaolack)	Agroalimentaire	
ZAI 15 (Lompoul)	Gaz naturel et agroalimentaire	
ZAI 16 (Médina Yoro Foulah).	Agroalimentaire, bois, textile	
ZAI 17 (SébiKhotane) Menuiserie métallique, bois, mécanique		

Le dispositif des ZES est renforcé par les agropoles et les zones aménagées pour l'investissement (ZAI) qui permettront de relever le défi de l'industrialisation les filières à haute valeur ajoutée.



Les zones d'investissement

Un écosystème de compétitivité et de croissance

Pôles de développement économique

Zones conçues pourl'investissement

2925 Hectares

Rééquilibrage des disparités territoriales

Structuration des chaînes de valeur

Moderniser et formaliser le secteur informel



Toute activité industrielle et services



Regroupement des incitations fiscales, douanières et sociales

- Exonérations douanières
- 15% réduction fiscale



Libéralisation de la vente et de l'achat d'électricité



50% - 60% du chiffre d'affaires à l'export **Investissement minimum de 100M et 500M**



Prestations garanties pour une durée de 25 ans et renouvelables une fois





Avantages accordés par les ZES

01 Incitations fiscales et douanières

- Exemption des droits et taxes concernant les équipements de production (durée de 3 ans)
- Suspension de la TVA sur les biens et services associés à la production (durée de 3 ans)
- Crédit d'impôt de 40 % sur les investissements (jusqu'à 70 % en dehors de Dakar)
- Exemption taxe sur les équipements agricoles

02 Incitations réglementaires et sociales

- Contrats de travail flexibles : CDD jusqu'à 5 ans, horaires adaptés
- Suppression de l'autorisation préalable en cas de licenciement économique
- Accès au foncier aménagé sécurisé

O3 Facilités opérationnelles

- Achat d'électricité directe auprès de producteurs indépendants
- Possibilité d'ouvrir un compte en devises pour toutes les entreprises ou personnes physiques
- Guichet unique pour des formalités accélérées

04 Stabilité et sécurité juridique

- Égalité de traitement entre investisseur locaux et étrangers
- Garantie de transfert de capitaux
- Protection contre la nationalisation ou l'expropriation





CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

La création d'entreprise au Sénégal est régie par le Traité international de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) qui structure en grande partie l'environnement juridique des affaires au Sénégal.



Société à Responsabilité Limitée (SARL-SUARL)

Entreprise individuelle

Société par action

GIE

Société Anonyme (SA)

Société coopérative

Société en Nom Collectif (SNC)

Immatriculations secondaires pour les sociétés existantes

Société en Commandite Simple (SCS)

Immatriculations secondaires pour les sociétés existantes

Les formes juridiques en vigueur



sur l'honneur

Demande de Timbres fiscaux

DGID ou APIX

Dépôt du dossier de création d'entreprise

à l'APIX/BCE

Mise à disposition du **RCCM et NINEA**



PROCÉDURES POUR LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE AU SÉNÉGAL

Parcours pour la création d'une société

Demande des actes notariés, dépôt du capital social et signature des statuts.

Chez le Notaire / à l'APIX/BCE

Demande d'enregistrement de la société par le notaire

Chez le Notaire / à l'APIX/BCE

Retrait des documents d'enregistrement par le notaire

À L'APIX/BCE

Demande de publication de l'avis de création

À L'APIX/BCE

Obtention des documents d'enregistrement

Mise à disposition du RCCM et NINEA





Capacité installée (en Mégawats)

Taux
d'électrification

An 2023

An 2034

An 2050

Coupure moyenne par an

1945 4000 10000 84% 2,2 heures

Fourniture d'électricité en Basse Tension					
Depuis le 1er décembre 2023	1ère Tranche (FCFA/kWh)	2ème Tranche (FCFA/kWh)	3ème Tranche (FCFA/kWh)	Prime Fixe Mensuelle (FCFA/kW)	
Usage Domestique (UD)					
Domestique Petite Puissance (DPP)	91,17	136,49	159,36		
Domestique Moyenne Puissance (DMP)	111,23	143,54	158,46	-	
Usage Professionnel (UP)					
Professionnel Petite Puissance (PPP)	163,81	189,84	208,63	-	
Professionnel Moyenne Puissance (PMP)	165,01	191,01	210,81	-	
Prépaiement (WOYOFAL)					
Domestique Petite Puissance (DPP)	91,17	136,49	-	-	
Domestique Moyenne Puissance (DMP)	111,23	143,54	-	-	
Professionnel Petite Puissance (PPP)	163,81	189,84	-	-	
Professionnel Moyenne Puissance (PMP)	165,01	191,01	-	-	
Usage Grande Puissance	Heures Hors Pointe	Heures de Pointe			
Domestique Grande Puissance (DGP)	118,37	170,53	-	956,13	
Professionnel Grande Puissance (PGP)	140,74	232,23	-	2868,39	
Éclairage Public	175	5,52	-	307,93	

Fourniture d'électricité en moyenne et haute tension				
	Prix de l'énergi	Prime Fixe Mensuelle (FCFA/kW)		
Catégories tarifaires	Heures Hors Pointe	Heures de Pointe		
Livraison en Moyenne Tension				
Tarif Courte Utilisation (TCU)	155,5	248,28	961,76	
Tarif Général (TG)	111,91	184,65	4093,6	
Tarif Longue Utilisation (TLU)	91,93	151,72	9880,54	
Concessionnaires d'électrification rurale	119,86		-	
Livraison en Haute Tension				
Tarif Général	71,43	108,52	10028,9	
Tarif Secours	95,12	144,49	4458,61	

Une réduction progressive jusqu'à l'ordre de 30% est attendue à l'horizon 2050



Carburant

Structure du prix	Carburant super	Essence ordinaire	Essence pirogue	Pétrole lampant	Gasoil
Prix de vente au détaillant					
En F CFA par m³	975 500	650 500	482 500	395 499	740 500
	Prix de vente au consommateur				
En F CFA par m³	990 000	665 000	497 000	409 999	755 000
En F CFA par L	990	665	497	410	755

Eau et Assainissement

Tranche de Consommation	Tarif Eau (HT)	Tarif Assainissemen (HT)	t Total HT	Taxes (TVA + tax. Mun + tax. Hydro)	Total/TTC
Al	onnés dom	estiques (con	npteur 15 mi	m)	
De 0 à 20 m³/bim	186,55	13,5	200,05	1,05	202
De 21 à 40 m³/bim	631,14	61,63	692,77	4,3	697,07
Plus de 40 m³/bim	655,65	84,31	739,06	138,39	878,35
	Abonn	és non dome	stiques		
Tranche unique (Services administratifs de l'Etat)	1100	755	1855	339,1	2194,1
Tranche unique (Autres abonnés)	655,65	84,31	739,96	133,19	878,35
	Вс	rnes Fontain	es		
Tranche unique	230,06	65,73	305,78	66,99	366,02
Maraîchers	/ Parcs et ja	ardins privés,	communau	x et publics	
Avec quota (Q) de 0 à Q m ³	102,92	0	102,92	20,48	123,4
Avec deux fois quotas : de Q à 2xQ	467,31	0	467,31	86,07	553,38
Hors quota : Plus de 2xQ	655,05	84,31	739,96	138,39	878,35
Tranche unique (Autres abonnés)	655,65	0	655,65	123,92	776,87
Hors quota : Plus de 2xQ	655,65	0	739,96	138,39	878,35



Le prix du foncier varie selon les zones et la nature du titre. Il est plus accessible en dehors de Dakar.

Caractéristique des titres	Délibération	Bail ordinaire	Bail emphytéotique	Titre foncier
Durée	Précaire (révocable)	Maximum 18 ans	18 à 50 ans renouvelable	Perpétuelle
Nature du droit	Droit d'usage	Droit personnel	Droit réel	Pleine propriété
Hypothèque	Impossible	Impossible	Possible avec autorisation	Libre
Cession	Interdite	Restreinte	Autorisable	Libre
Transmissibilité	Limitée	Possible	Garantie jusqu'au terme	Totale
Financement	Très difficile	Difficile	Possible	Optimal
Sécurité juridique	Très faible	Moyenne	Élevé	Maximal
Cout d'acquisition	Minimal	Modéré	Modéré - élevé	Élevé

Les conditions d'obtention d'un titre

Titres	Pièces à fournir	Coût
Délibération	Déposer une demande auprès de la mairie. La demande sera accompagnée d'un dossier incluant : Vos informations personnelles (identifiants du demandeur). Le type d'usage envisagé (habitat, agriculture, etc.) et la superficie désirée. Un plan de situation et de délimitation du terrain, certifié par le service du Cadastre. Justification de vos moyens financiers pour montrer votre capacité de mise en valeur.	 Des droits d'enregistrement et de timbre Des frais de formalités foncière
Bail	 Une demande manuscrite adressée au service des Domaines compétent 4 exemplaires certifiés conformes d'un extrait de plan foncier indiquant le lieu de situation du terrain, certifiés par le chef du service du Cadastre 	 Des droits d'enregistrement et de timbre Des frais de formalités foncière
Titre Foncier	 Une demande écrite adressée au Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre Une copie certifiée conforme du bail, du certificat d'inscription de bail, du contrat de droit de superficie ou de l'autorisation d'occuper Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou toute pièce justifiant du statut de la société pour les personnes morales Une quittance de paiement des redevances d'occupation. 	Le coût de cession est défini en fonction de la superficie et de la situation géographique du terrain.

MAIN D'OEUVRE, CRÉDIT BANCAIRE, INTERNET

Main d'oeuvre	
SMIG-salaire minimum interprofessionnel garanti	64 233 FCFA
SMAG-salaire minimum agricole garanti	41 056 FCFA

Charges patronales versées par l'employeur				
Organisme Prestation		Taux	Base de calcul	
Caisse de Sécurité Sociale (CSS)	Prestations familiales	7%	Plafond de 63 000 FCFA/mois	
Caisse de Sécurité Sociale (CSS)	Accidents du travail et maladies professionnelles	1%, 3% ou 5%	Plafond de 63 000 FCFA/mois	
IPRES (Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal)	Retraite (Régime Général)	8,40%	Plafond de 432 000 FCFA/mois	
IPRES (Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal)	Retraite (Régime Complémentaire)	3,60%	Plafond de 1 296 000 FCFA/mois	
CFCE (Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur)	Formation professionnelle continue	3%	Salaire brut total	
IPM (Institution de Prévoyance Maladie)	Couverture maladie	Entre 2% et 7,5%	Plafond de 250 000 FCFA/mois	

Crédit bancaire		
Taux de la BCEAO actuels (au mois d'août 2025)		
Taux directeur (minimum de soumission) 3,5%		
Taux du guichet de prêt marginal (taux plafond)	5,25%	

Ces taux sont revus de manière régulière vérifiables sur le site de la BCEAO

Taux de prêt au Sénégal (%) - au mois de juin 2025				
Actuel Précédent Le plus élevé Le Plus Bas				
8,54	8,54	14,19	8,23	

Internet

Le pays dispose de trois opérateurs principaux (Sonatel, Yass, Expresso) et un opérateur de réseau mobile virtuel (Promobile). Le 5G est disponible et les engagements de couverture du 4G sont de 90% de la population totale en 2025. Le coût de l'internet au Sénégal varie en fonction de l'opérateur, du type de connexion (mobile, fixe, fibre) et de la quantité de données ou du débit souhaité.





Ministères







solidaire

Ministre de la Microfinance,

ctcom@microfinance -ess.gouv.sn

de l'Economie sociale et

+221 33 889 80 33

+221 33 869 26 90



Intitutions & Organismes























Intitutions & Organismes





























PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DES GRANDS TRAVAUX



52-54 Rue Mohamed V BP 430 CP 18524, Dakar, RP Sénégal



+221 33 849 05 55



infos@apix.sn



